

Voici ce que dit Auguste VIERSET dans *Mes souvenirs sur l'occupation allemande en Belgique* en date du

7 août 1914

Les détails qui nous parviennent de Liège justifient l'éloge royal. Maintes fois repoussés, les Allemands, au prix de pertes énormes, ont fini par se rendre maîtres de l'intervalle Fléron-Evegnée.



Le chemin était ouvert vers Liège. Remettant leurs canons en batterie, ils tirèrent de nouveau sur la ville. Un obus tomba rue de Pitteurs, un autre sur le pont Maghin, un autre à Bressoux. Les 4.000 bêtes parquées sur la plaine furent dirigées vers Ans. Le bombardement continua à la fois sur le quartier d'Outre-Meuse et le centre de la ville. De leur position, les Allemands dominant l'agglomération et sont à l'abri de l'artillerie des forts voisins.

L'occupation de l'intervalle Fléron-Evegnée a déterminé le général Leman à concentrer la 3<sup>ème</sup> division sur la rive gauche de la Meuse.

La division de cavalerie allemande qui, forte de sept régiments, avait passé la Meuse au nord de Liège, a été presque anéantie par la division Leman, aidée de la division de cavalerie.

Les Allemands ont sollicité ce matin la conclusion d'un armistice de vingt-quatre heures. Le général Leman n'a pas cru devoir le leur accorder.

\* \* \*

Notre souverain a reçu, vendredi, du président de la République française le télégramme suivant, envoyé de Paris-Élysée, à 16 h40 du soir :

A S.M. le Roi des Belges, Bruxelles.

Je suis heureux d'annoncer à Votre Majesté que le gouvernement de la République vient de décorer de la Légion d'honneur la vaillante ville de Liège (**Note**). Je tiens à honorer ainsi le courage des défenseurs de la place et l'armée belge tout entière, avec laquelle l'armée française verse depuis ce matin son sang sur les champs de bataille.

R. Poincaré

C'est la première fois qu'une ville belge est l'objet d'une si noble et si flatteuse récompense.

La dépêche confirme en outre implicitement le

bruit d'un engagement entre Allemands et Français dans le Luxembourg belge.

\* \* \*

Le ministre de la Justice, M. H. Carton de Wiart, vient de constituer un comité chargé de recueillir les faits et renseignements relatifs aux violations du droit des gens qui seraient commises sur notre territoire ou vis-à-vis de nos nationaux pendant la durée du temps de guerre.

A la suite d'une réunion de délégués de toutes les communes de l'agglomération bruxelloise on a décidé que le service de l'alimentation ferait la répartition des quantités de farine nécessaires par commune en tenant compte de la population et chaque commune fera la répartition entre les boulangers habitant son territoire. Le prix du pain a été fixé d'un commun accord à 32 centimes maximum le kilogramme net.

\* \* \*

Le bourgmestre de Bruxelles a décidé la création d'une police complémentaire bourgeoise et d'une police complémentaire ouvrière.

La police complémentaire bourgeoise sera formée de tous les hommes n'ayant pas dépassé l'âge de cinquante ans et ayant appartenu à la garde civique. Ce corps constituera en quelque sorte un troisième ban de la garde civique.

La police complémentaire ouvrière sera constituée avec le concours des secrétaires des syndicats, sans distinction de couleur politique.

\* \* \*

La pluie, qui tombe depuis ce matin, enlève aux boulevards une partie de leur animation. Il y a moins de monde que d'habitude aux terrasses des cafés, où l'on ne débite plus que des bières nationales.

Dans beaucoup d'établissements, une partie de la recette brute est destinée à la Croix-Rouge ; dans d'autres, à certains jours annoncés par avance, on verse à l'œuvre le produit intégral de la vente.

Les marchands de décorations et de petits drapeaux continuent leur commerce malgré les ondées. Une nouvelle carte postale a fait son apparition : c'est le portrait du général Leman, le héros de Liège.



Le Général Lemman, défenseur de Liège

L'état de siège est étendu à toutes les provinces belges par arrêté royal du 7 août.

### Notes de Bernard GOORDEN.

Rappelons qu'Auguste **VIERSET** (1864-1960), secrétaire puis chef de cabinet d'Adolphe MAX, de 1911 à 1939 (année de la mort du bourgmestre, encore en fonction), lui a consacré une biographie : **Adolphe MAX**. La première édition, de 1923, comportait 46 pages. C'est de la deuxième édition, de 1934 (comportant 226 pages), que nous avons extrait le chapitre « *Sous l'occupation allemande* » (pages 29-71) :

<http://www.idesetautres.be/upload/VIERSET%20ADOLPHE%20MAX%20SOUS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

Il fut l'*informateur* du journaliste argentin Roberto J. **Payró** (1867-1928) pour sa série d'articles, traduits en français par nos soins :

« *Un ciudadano ; el burgomaestre Max (1-5)* » ; in **La Nación** ; 29/01-02/02/1915 :

pour le début de l'évocation relative à août 1914 :

<http://idesetautres.be/upload/19140817%20PAYRO%20%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR.pdf>

pour le 18 août 1914 :

<http://idesetautres.be/upload/19140818%20PAYRO%20%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR.pdf>

pour le 19 août 1914 :

<http://idesetautres.be/upload/19140819%20PAYRO%20%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR.pdf>

pour les 20-23 août 1914 :

<http://idesetautres.be/upload/19140820%20PAYRO%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR..pdf>

pour les 24-27 août 1914 :

<http://idesetautres.be/upload/19140824%20PAYRO%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR..pdf>

pour les 28 août / 2 septembre 1914 :

<http://idesetautres.be/upload/19140828%20PAYRO%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR.pdf>

pour les 16-27 septembre 1914 :

<http://idesetautres.be/upload/19140916%20PAYRO%20UN%20CIUDADANO%20EL%20BURGOMAESTRE%20MAX%20FR.pdf>

Lisez aussi :

Roberto J. **Payró** ; « *La Guerra vista desde Bruselas ; diario de un incomunicado (13) : las fortalezas belgas* » (Loncin / Liège) ; in **La Nación**; 30/11/1914 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19140815%20PAYRO%20TOMA%20FUERTE%20LONCIN%20FORTALEZAS%20BELGAS%2013.zip>

Version française :

<http://www.idesetautres.be/upload/19140815%20PAYRO%20PRISE%20DU%20FORT%20DE%20LONCIN%20FORTERESSES%20BELGES.pdf>

Pour votre édification, lisez aussi du journaliste argentin Roberto J. **Payró**, à partir du 23 juillet 1914 (19140723), notamment la version française de son article de synthèse « *La Guerra vista desde Bruselas ; diario de un testigo ; neutralidad \* de Bélgica* (20-25) » (in **La Nación** ; 07-12/12/1914) :

<http://idesetautres.be/upload/191412%20PAYRO%20NEUTRALIDAD%20BELGICA%20FR.pdf>

Roberto J. **Payró** ; « *La Guerra vista desde Bruselas ; diario de un comunicado* » (02) ; in **La Nación** ; 19/11/1914 (se réfère aux datés 19140806 19140807) :

Version **française** :

<https://www.idesetautres.be/upload/19140806%20PAYRO%20DIARIO%20DE%20UN%20INCOMUNICADO%20FR.pdf>

Vous trouverez aussi ce que dit Francisco **Orozco Muñoz**, volontaire (mexicain) de la Croix-Rouge belge à Liège, dans **La Belgique violée** (*éphémérides de l'invasion*) en date du 7 août 1914 :

<https://www.idesetautres.be/upload/19140807%20OROZCO%20BELGIQUE%20VIOLEE%20EPHEM>

[ERIDES%20INVASION.pdf](#)

Découvrez la version française des *mémoires* de Brand **WHITLOCK**, traduite à partir de *Belgium under the German Occupation: A Personal Narrative*, en l'occurrence *La Belgique sous l'occupation allemande : mémoires du ministre d'Amérique à Bruxelles*. Pour les liens des 59 chapitres relatifs à **1914** :

<http://idesetautres.be/upload/BRAND%20WHITLOCK%20LIENS%20INTERNET%201914%20BELGIQUE%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

Voyez aussi ce qu'en dit Hugh **GIBSON**, premier secrétaire de la Légation américaine à Bruxelles, dans *La Belgique pendant la guerre (journal d'un diplomate américain)*, à partir du 4 juillet 1914 (en français et en anglais).

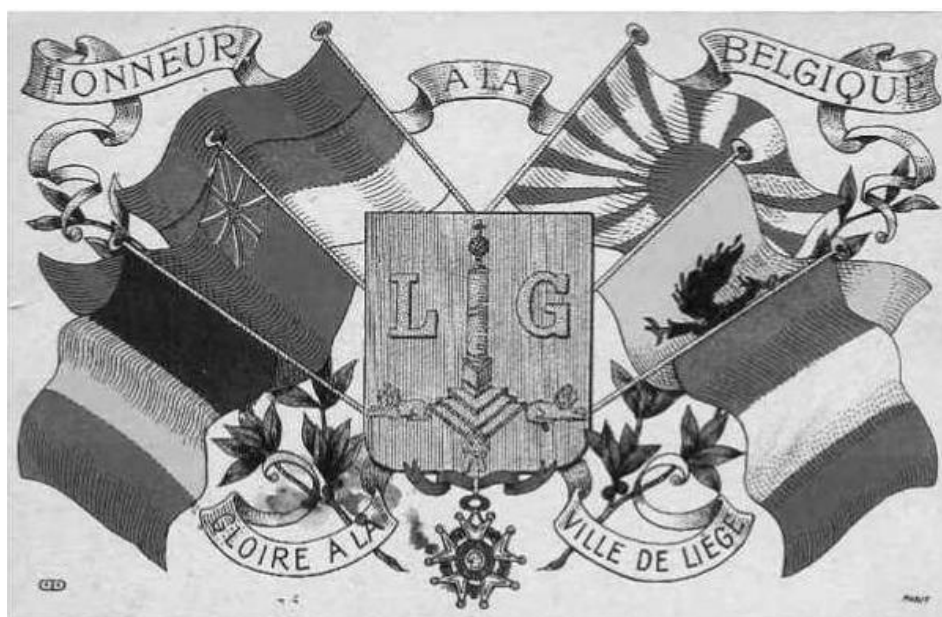
Voyez ce qu'en disent, à partir du 20 août 1914, Louis **GILLE**, Alphonse **OOMS** et Paul **DELANDSHEERE** dans *Cinquante mois d'occupation allemande* (Volume 1 : 1914-1915). *L'immortelle mêlée. Essai sur l'épopée militaire belge de 1914* (Paris, Perrin et Cie ; 1919, 327 pages) de Paul **CROKAERT** et, en particulier son chapitre IX, « *Liège nous sauva* » (pages 92-96)

<http://www.idesetautres.be/upload/CROKAERT%20OIMMORTELLE%20MELEE%20PARTIE%202%20CHAPITRE%2009.pdf>

**Tous ces documents sont accessibles** via <https://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100>



# Le gouvernement français décore la ville de Liège de la **Légion d'honneur** :



*Du Journal officiel (8 août 1914)  
Paris, le 7 août 1914*

*Monsieur le Président,*

*Au moment où l'Allemagne, violant délibérément la neutralité de la Belgique, reconnue par les traités, n'a pas hésité à envahir le territoire belge, la ville de Liège, appelée, la première, à subir le contact des troupes allemandes, vient de réussir, dans une lutte aussi inégale qu'héroïque, à tenir en échec l'armée de l'envahisseur.*

*Ce splendide fait d'armes constitue, pour la Belgique et pour la ville de Liège en particulier, un titre impérissable de gloire dont il convient que le gouvernement de la République perpétue le souvenir mémorable en conférant à la ville de Liège la croix de la Légion d'honneur.*

*J'ai, en conséquence, l'honneur de vous prier de vouloir bien revêtir de votre signature le projet de décret ci-joint, approuvé par le Conseil de l'Ordre de la Légion d'honneur et décidant que la croix de la Légion d'honneur est conférée à la ville de Liège.*

*Le ministre des Affaires étrangères, Gaston Doumergue.*

*Le Président de la République Française*

*Sur la Proposition du Ministre des Affaires étrangères*

*DECRETE:*

*Article Premier. — La croix de chevalier de la Légion d'honneur est conférée à la ville de Liège.*

*ART. 2. — Le ministre des Affaires étrangères et le grand chancelier de l'Ordre sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.*

*Fait à Paris, le 7 août 1914.*

*Par le président de la République.*

*R. Poincaré*

*Le ministre des Affaires étrangères*

*Gaston Doumergue*